



SOMMAIRE

Municipalité.....1-2

Municipalité

Soutenir les commerces fermés administrativement



Lors du second confinement, le conseil municipal a renouvelé son soutien aux commerçants du village en octroyant une exonération des loyers pour les commerces dont les murs appartiennent à la commune:

- Une exonération de 1 mois aux commerces dits non essentiels fermés administrativement
- Une exonération de 3 mois (de novembre 2020 à janvier 2021) aux locataires des étangs titulaires d'un bail commercial (régularisation de l'exonération du premier confinement)
- Une exonération de 3 mois au restaurant de la Rivière et au Bar des Trois Cailloux fermés à minima de novembre 2020 à janvier 2021.

Quelle différence entre les référents de quartiers du PCS et les référents de quartiers ?

Référents de quartiers du PCS

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) définit l'organisation prévue par la commune en cas de catastrophe (naturelle, industrielle ou sanitaire) afin d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population. Le référent de quartier du PCS a pour rôle d'informer et de porter assistance en cas de catastrophe.

Les référents de quartiers servent de trait d'union entre les élus et les habitants : ils recueillent les attentes et préoccupations des habitants pour les transmettre à la mairie.

En raison du COVID, la nomination des référents de quartiers a pris du retard. Nous vous donnerons des informations prochainement.

Les référents de quartiers du PCS et les référents de quartiers, ont donc la même dénomination mais leur rôle est bien différent.

Vaccination COVID 19



Une priorité est donnée tout au long du mois de janvier 2021 aux publics les plus vulnérables au virus et notamment les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile depuis le 18 janvier 2021.

La vaccination sera élargie à partir de fin février-début mars 2021 aux personnes âgées de 65 à 74 ans.

L'Yonne dispose de six centres de vaccination dont un à Auxerre : le **Centre vaccinal de l'auxerrois** (Clinique Ste Marguerite, Centre Hospitalier, centre d'examen de la CPAM) - Tél : 03 86 48 65 88

La prise de rendez-vous pour la vaccination doit se faire prioritairement par Internet : www.doctolib.fr.

Les référents de quartiers du PCS sont mobilisés durant cette période : les personnes de plus de 75 ans sont actuellement contactées par téléphone afin de leur proposer une aide à la prise de RDV sur internet et d'instaurer, dans la mesure du possible, un système d'aide au déplacement pour se rendre dans le centre de vaccination.

Centenaire du Monument aux Morts

Le saviez-vous ?

Le Monument aux Morts fêtera ses 100 ans en 2021. A cette occasion, la commune envisage d'organiser une petite exposition autour de ce centenaire. Nous sommes à la recherche de documents, photos, pouvant servir à cette exposition, si toutefois, vous possédez des textes ou images, merci de contacter la mairie de Gurgy.



Départ en retraite du Docteur Gosmand

L'équipe municipale félicite et remercie le docteur Philippe Gosmand pour l'ensemble de sa carrière à Gurgy. Nous saluons les 36 ans d'engagement auprès des patients et de la population de Gurgy.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite bien méritée. Il est très touché par tous les messages d'attentions. Nous le croiserons toujours avec plaisir dans Gurgy. Nous vous partageons avec plaisir son mot de remerciement : "Je tiens à vous remercier pour votre confiance pendant toutes ces années depuis mon installation en octobre 1984. Ce fut un plaisir et un honneur de pouvoir suivre plusieurs générations d'une même famille... Je puis vous assurer que j'ai été très sensible à tous vos témoignages de gratitude et de sympathie bien émouvants à l'occasion de mon départ en retraite. Je vous souhaite une bonne et bien meilleure année 2021".

La commission famille, enfance, jeunesse, santé et solidarité.

CCAS de Gurgy



L'année 2021 a vu la réouverture de la friperie les samedis tous les 15 jours à partir du 09 janvier 2021, de 9h à 12h et les mercredis tous les 15 jours à partir du 13 janvier 2021, de 14h30 à 17h30.

Prochainement, vous découvrirez une nouvelle enseigne visible de chaque côté de la rue des 3 Cailloux qui permettra de mieux visualiser la friperie et qui répond à une demande des administrés de notre commune.

Le CCAS remercie les Gurgyçoises et Gurgyçois des cartes, lettres et courriels de remerciement pour la distribution des colis de Noël pour nos aînés. Au-delà de la distribution, ce fût un grand moment de partage et de convivialité, en respectant les gestes barrières, certes, mais en apportant un peu de chaleur, de réconfort et de soutien en ces temps particulièrement difficiles.

Nous profitons de cet article pour renouveler nos meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année. Gageons de retrouver une vie "normale", apaisée, sereine, entourée de nos proches et de nos amis; et que nous puissions enfin mettre en place les nouveaux projets du CCAS...

Le Président, le Vice-Président et les bénévoles du CCAS.



Distribution des colis de Noël aux aînés